

Les 27 et 28 août 2022
10h à 17h
www.ecomarchedelile.ca

Desjardins présente

ÉCOMARCHÉ
DE L'ÎLE

GUIDE DE L'EXPOSANT

1. Montage et démontage

Nous vous rappelons les heures pour le montage et démontage de votre kiosque. Nous serons très strictes sur le respect de ces heures d'installation ainsi que sur la période de vente.

MONTAGE

Le vendredi **26 août entre midi et 17 h**

Le samedi **27 août entre 7 h et 9 h**

PÉRIODE DE VENTE

10 h à 17 h les deux jours de l'événement

DÉMONTAGE

Le dimanche **28 août de 17 h 15 à 18 h 30**

Aucun démontage de kiosque ne sera permis avant la fin de l'évènement établi au dimanche 28 août à 17 h, sauf sous avis contraire de l'organisateur. Si vous êtes dans l'impossibilité de sortir le matériel à temps pour des raisons hors de votre contrôle, veuillez en aviser l'organisateur dans les plus brefs délais.

AUCUNE circulation en voiture tolérée sur le site entre 9 h et 17 h 15 les deux jours de l'événement.

2. Stationnement des exposants

Des espaces de stationnement sont prévus sur le site pour les exposants. Un service de navette entre votre voiture et votre kiosque sera offert matin et soir.

3. Assignation des kiosques

À votre arrivée sur l'île Saint-Bernard, notre équipe vous accueillera et vous assignera votre kiosque. Vous aurez accès à votre espace avec votre véhicule durant les heures de montage/démontage détaillées ci-haut.

Chaque kiosque loué comprend un emplacement de 10 X 10 sous chapiteau, une table de 8' et deux chaises. Il s'agit du même contenu pour les exposants ayant réservé un kiosque avec deux ou trois façades d'exposition. Il est possible d'apporter des tables d'appoint, chaises, présentoirs, etc. Simplement prévoir vos outils requis pour vos installations (tournevis, vis, *duct tape*, *ty rap*, etc.).

Tout affichage (fanions, oriflammes, roll-up...) devra être installé à l'intérieur de votre kiosque.

AUCUN AFFICHAGE ACCEPTÉ À L'EXTÉRIEUR de votre espace loué.

AUCUN ANIMAL DOMESTIQUE accepté sur l'île Saint-Bernard.

4. Kiosque de la catégorie « aliments et alcool »

Tous les kiosques de la catégorie « aliments et alcool » sont munis d'un plancher avec une surface dure, lisse et lavable. Des lavabos avec eau chaude et froide seront à votre disposition dans la zone alimentaire (près du kiosque #75). Nous vous conseillons d'être très rigoureux quant au respect des normes d'hygiène et de salubrité : nous avons été avisés que le MAPAQ viendra faire une inspection à notre marché.

Si vous offrez des dégustations, nous vous recommandons de mettre du désinfectant à mains à la disposition des visiteurs.

5. Cocardes

Lors de votre arrivée à votre kiosque, vous trouverez une enveloppe sur votre table contenant deux cocardes. Nous vous demandons de porter vos cocardes durant l'événement : c'est un repère facile pour l'ensemble de notre équipe d'employés et de bénévoles.

Dans chacune des cocardes, vous trouverez **deux coupons bleus et un coupon « bière »**.

- ✓ **Coupon bleu** : valide pour un café et une viennoiserie (kiosque #75 entre 8 h et 10 h les deux matins).
- ✓ **Coupon « bière »** : valide pour un cocktail gratuit lors du lancement à la scène principale (le samedi dès 17 h - voir le point #10).

N'OUBLIEZ PAS VOS TASSES POUR LE CAFÉ ET VOS BOUTEILLES POUR L'EAU!

6. Vente d'alcool

Nous rappelons aux exposants qui feront la vente d'alcool lors de l'événement de déclarer votre vente d'alcool à la Régie des alcools du Québec, si ce n'est déjà fait. Notez qu'en tant qu'organisateur de l'événement, Héritage Saint-Bernard aura son permis de réunion de la RACJ.

7. Glace et monnaie

Comme le site est loin du centre de la ville de Châteauguay, nous vous suggérons d'apporter suffisamment de monnaie pour la journée. Pour ceux qui utilisent de la glace pour tenir leurs produits froids, Héritage Saint-Bernard pourra vous dépanner en vendant des sacs de glace. Toutefois, il s'agit d'un service de dépannage seulement – les quantités sont limitées (kiosque #75).

8. Service de retrait

Comme chaque année, un service de retrait d'argent sera offert aux visiteurs sous le chapiteau d'Héritage Saint-Bernard, situé à l'entrée du site. Avisez vos clients : kiosque #76.

9. Entreposage des produits

Comme il y a une forte présence de rats laveurs sur le site, nous vous recommandons de ne laisser aucun produit odorant sous votre chapiteau la nuit (aliments, savons, etc.). Aussi, bien qu'un gardien de nuit sera présent lors des nuits du vendredi et du samedi, nous vous conseillons de ne pas laisser d'objets de valeur dans votre kiosque.

10. Zéro Déchet

Fier d'avoir remporté le Vivat Événement écoresponsable de l'année au Québec lors de l'édition 2019 de l'Écomarché de l'île, Héritage Saint-Bernard poursuit ses efforts et tend vers le zéro déchet.

Nous vous rappelons qu'une clause de votre contrat d'exposant stipule que vous vous engagez à :

- Utiliser uniquement de la vaisselle, ustensiles, serviettes recyclables ou compostables;
- N'offrir aucun sac de plastique aux visiteurs;
- Ne pas distribuer de prospectus ou autre forme d'information en format papier;
- Apporter une tasse pour le café et bouteille pour l'eau;
- Réduire le plus possible vos déchets lors de l'événement.

11. Restauration

Pour vous rassasier, la zone alimentaire de l'événement sera composée de deux kiosques et de deux foodtrucks :

- ✚ Le Café de l'île : café, boissons froides, boissons alcoolisées, croustilles, noix
- ✚ La Table d'Isabelle : salades en pot, sandwichs frais
- ✚ Le Chef Sanglier : burgers sanglier ou bœuf, poutine végété et plus
- ✚ Le Chamalo : produits glacés

Sur le site, le Café de l'île et le Bistro La Traite constitueront deux offres alimentaires complémentaires (mais qui risquent d'être très occupées!). Nous vous recommandons d'apporter votre lunch et breuvage pour plus d'autonomie à votre kiosque.

12. Hébergement

L'Hôtel Manoir D'Youville, situé à même le site de l'Écomarché sur l'île Saint-Bernard, peut vous accueillir lors de l'événement. Il s'agit de chambres modestes et abordables. Un rabais est offert aux exposants pour le week-end de l'Écomarché de l'île : 99 \$ + taxes pour une chambre avec salle de bain rénovée et 75 \$ + taxes pour une chambre avec salle de bain commune. Information et réservation : <http://manoiryouville.ca/>.

LE CAMPING (TENTE, VR, ETC.) N'EST PAS PERMIS sur l'île Saint-Bernard.

13. Lancement de l'événement

Le samedi 27 août à 16 h, Héritage Saint-Bernard rassemblera les partenaires à l'événement ainsi que des élus de la région pour un petit événement médiatique sur la scène principale (près de la zone alimentaire).

Pour l'occasion, une prestation de *Mich and the Blues bastards* aura lieu de 17 h à 18 h. Tous les exposants seront invités à venir prendre un verre pour l'occasion! Un **coupon « bière »** sera d'ailleurs inséré à même votre cocarde. Les kiosques alimentaires et foodtrucks resteront spécialement ouverts jusqu'à 18h.

14. Exposant coup de cœur

Lors de l'événement, les visiteurs seront invités à voter pour leur exposant *coup de cœur*! N'hésitez pas à inviter le public à voter pour vous! Un participant gagnant se méritera une chaise suspendue pour l'extérieur (valeur de 750 \$) tandis que l'exposant *coup de cœur* obtiendra 50% de rabais pour son inscription à l'édition 2023 de l'Écomarché de l'île. Le vote pour l'exposant *coup de cœur* se fera par le biais d'un formulaire en ligne, accessible avec un code QR (affiches disposées un peu partout sur le site).

Bon festival écoresponsable!